

Image not found or type unknown



Retard de livraison d'un véhicule

Par **isea_old**, le **07/08/2007** à **17:07**

Bonjour,
J'ai une société de transport dans la messagerie et j'ai acheté un camion chez Ford qui avait pour date de livraison le 27/05/07.
Or je n'ai pu le récupérer que le 23/07/07.
De plus il était difficile de les joindre et d'avoir des explications.
En attendant j'ai dû louer un camion qui m'est revenu cher (et 1 cabossure = 1000€ de plus).
Ais-je encore le temps de me retourner contre eux ou non ?
Si oui, dois-je passer obligatoirement par un avocat ?
En vous remerciant de votre attention,